

Année scolaire 2026-2027

Cahier d'information

École canadienne- française Pavillon Gustave-Dubois



Mission, vision et valeurs de l'ÉCF PGD

Notre mission

L'école canadienne-française Pavillon Gustave-Dubois, en partenariat avec ses partenaires, a comme mission de créer un climat agréable et valorisant, de collaboration, d'appartenance et de confiance, visant une amélioration continue.

Notre vision

Créer une synergie d'équipe innovatrice, flexible, dynamique et efficace, tout en s'appuyant sur les piliers du respect, de la langue française et de l'entraide.

Nos valeurs

Respect, Français, Entraide

Les membres du personnel

Intermédiaire :

6e année :

Marika Rioux
Joanna Andraos
Mariposa Casida

7e année :

Arman Gentil-Perret
Andreas Krebs
Nathanaël Olivier

8e année :

Andréa Perrault
Geoffrey Carter

Musique :

Marie-Madeleine
Farbacher

Secondaire :

Français :

Isabelle Mercier

Sciences et Mathématiques :

Miguel Rua
Jérémie Legacy
Christian Shyaka

Sciences sociales :

Jean-François
Dionne

Anglais :

Amy Nichol
Moise Gaudet

Directeurs athlétiques :

Andréas Krebs
(intermédiaire)
Christian Shyaka
(Secondaire)

Enseignante de Complexité :

Katryne Dubeau

Arts pratiques et appliqués :

Mélanie Jomphe
Romain Lanly
Jérémie Legacy
Isabelle Mercier

Équipe d'appui :

Orthopédagogues :

Miguel Rua
Bertrand Giroux

Assistants en éducation inclusive :

Ramatou Aboubakar
Wolali Dedeho
Lilafa Dedeho
Sandrine Nana
Hind Laghlid
Ouahiba Zouhair
Mehdi Brahmi

Les membres du personnel

Préposée :

Andréa Tkachuk

Moniteur de langue :

Romain Lanly

Conseillère en counselling :

Hélène Davis

Conseillère en orientation :

Emilie Gagnon (congé de maternité 2026-27)

Policier ressource :

Brad Tuck

Concierges :

Aleem Kausmaully
Marcel Mutarugera
Felix Karerwa

Secrétaire :

Antonia Dunn

Direction :

Jacqueline Castilloux

Direction- Adjointe :

Bertrand Giroux

Renseignements généraux

Nous joindre:

Par téléphone au (306) 955-3983

Par courriel à ecf.pgd@cefsk.ca

Horaire:

L'apprentissage débute dès 8h45 et se termine à 15h15. Les heures de bureau sont de 8h30 à 16h.

Lorsque vous conduisez et déposez vos enfants à l'école le matin, il est important que votre enfant arrive pour le début des classes, c'est-à-dire avant 8h45. Les enfants peuvent être déposés à partir 8h30 le matin – c'est à ce moment que la surveillance débute pour assurer leur sécurité. Les portes de l'école sont fermées avant 8h30.

L'école tient à maximiser le temps d'apprentissage de chacun des élèves et les retardataires peuvent perturber ces temps d'apprentissage.

Retards et absences

Retards:

Lors d'une arrivée tardive (après 8h50), l'élève doit se présenter au secrétariat pour confirmer son arrivée. Cela est pour s'assurer de la sécurité de l'élève et d'éviter des appels à la maison qui n'ont pas raison d'être. Les retards doivent être motivés par les parents.

Absences:

Afin de valider une absence, le parent peut téléphoner à l'école et parler à la secrétaire ou laisser un message vocal à l'extérieur des heures d'ouverture de l'école. Un courriel peut également être envoyé directement au secrétariat à ecf.pgd@cefsk.ca. Au niveau intermédiaire, avertir le titulaire est également pertinent.

Quitter durant les heures de classe:

Il arrive parfois qu'un élève doive quitter durant les heures de classe. SVP prévenir le titulaire de votre enfant et le secrétariat de l'école. Le parent doit se présenter au secrétariat et attendre son enfant.

Communications

Respect

Les communications entre tous acteurs scolaires (enseignants, élèves, parents, administration, etc.) doivent toujours se faire dans la bienveillance et le respect de chacun.

Sécurité

Pour des raisons de sécurité, les communications pour les élèves qui doivent quitter plus tôt doivent se faire entre l'école (secrétariat ou titulaire) et le parent/tuteur de l'enfant et non pas via des messages entre enfant et parent/tuteur.

Temps de travail

Afin de respecter le droit à la déconnexion et de trouver un équilibre entre la vie personnelle et le travail de chacun, nous recommandons fortement que les correspondances entre les acteurs scolaires – à moins d'urgence – se fassent entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi. L'option de programmer un envoi de courriel peut grandement nous aider à atteindre cet objectif.

Communications (suite)

Infolettre

L'école publie une infolettre à chaque semaine. Cette lettre contient le mot de la direction, le calendrier des événements à venir, les informations importantes ainsi que toutes sortes d'annonces en lien avec les activités de l'école ou de la communauté.

Pages web

Notre page Facebook contient des célébrations des succès de nos élèves ou encore de bons souvenirs d'activités scolaire. On y retrouve également les informations d'urgence, comme l'annulation du transport scolaire. Nos pages instagram et Tik Tok sont prises en charge par notre conseil étudiant

Lettres d'informations de classe

Les lettres d'information sont envoyées par nos titulaires de la 6e à la 8e année. Elles sont envoyées aux deux semaines et on y retrouve des détails de la classe. Cela peut comprendre les devoirs, les dates des examens, des rappels importants et un résumé de ce que les élèves apprennent par matière.

Politique sur les téléphones intelligents

Intermédiaire :

L'utilisation du téléphone intelligent n'est pas permise au PGD pour les élèves de la 6e à la 8e année. Nous recommandons fortement que tout appareil intelligent reste à la maison. Comme parents, si vous décidez, pour quelque raison que ce soit, de permettre à votre enfant d'amener un appareil intelligents à l'école, voici nos attentes :

Les élèves doivent le ranger dans leur casier ou au secrétariat dès leur arrivée à l'école. Si un élève décide d'accéder à ce dernier pendant les heures scolaires, il sera confisqué et remis à la fin de la journée scolaire. S'il y a un deuxième accès pendant les heures scolaires, les parents seront avisés. Avec un troisième accès nous demanderons aux parents de venir chercher l'appareil à l'école, selon votre disponibilité.

Les téléphones intelligents sont permis lors du transport scolaire, mais voici un rappel important : **un jeune ne peut en aucun cas prendre des photos ou des vidéos d'autres individus sans leur accord.**

Politique sur les téléphones intelligents (suite)

Secondaire :

Le téléphone intelligent ne sera pas permis pendant les cours. L'utilisation du téléphone intelligent sera permise pour les élèves lorsque l'enseignant le permet pour des fins éducatives seulement sous l'autorisation de la direction d'école. Leur utilisation sera permise pendant les récréations.

Les enseignants sont responsables des confiscations des téléphones intelligents.

- 1) Après trois confiscations, le téléphone intelligent sera remis à la direction et l'élève en perdra l'utilisation pendant toute la journée. Si l'élève refuse de remettre son cellulaire, la direction et les parents en seront avisés immédiatement;
- 2) L'utilisation d'un téléphone intelligent pour filmer ou prendre des photos doit être approuvé par l'enseignant;
- 3) Le téléphone intelligent n'est utilisé que pour la réalisation des travaux ou pour effectuer de recherches.

Les téléphones intelligents sont permis lors du transport scolaire, mais voici un rappel important : **un jeune ne peut en aucun cas prendre des photos ou des vidéos d'autres individus sans leur accord.**

La sécurité des élèves (médicaments et allergies)

Médicaments

Le personnel de l'école ne peut pas administrer des médicaments aux élèves, mais nous pouvons superviser l'administration du médicament pour nous assurer qu'il soit pris. Dans le cas où votre enfant doit recevoir une dose d'un médicament prescrit par un médecin pendant les heures d'école, il faut absolument communiquer directement avec le secrétariat avant d'envoyer le médicament à l'école.

Allergies

Il est essentiel de mettre à jour le document d'information aux allergies que vous retrouvez [ici](#) et de le faire parvenir à l'école. Si votre enfant possède un Epipen, il doit y avoir accès en tout temps et le titulaire doit être au courant.

L'École canadienne-française est sans noix. **Les collations ou repas des jeunes qui contiennent des noix ne sont pas acceptées.**

La sécurité des élèves

Parents dans l'école

À l'intérieur des heures de classe, les parents qui viennent chercher leur enfant doivent attendre leur enfant à la réception de l'école. En fin de journée, les parents doivent venir chercher leurs enfants à l'entrée principale. Les parents ne peuvent pas se promener dans l'école sans badge d'invité ou la présence d'un membre du personnel.

Déposer et ramasser son enfant

Votre enfant doit être déposé et ramassé à la porte principale de l'école. Pour le niveau intermédiaire, notre attente est que le parent entre dans l'école attendre son enfant. En aucun cas les portes qui donnent sur la rue Woodward ne peuvent être utilisées pour ramasser ou déposer un enfant.

Market Mall

Seulement les élèves de la 9e à la 12e année sont autorisés à quitter le terrain de l'école sur l'heure du midi. Tous les élèves qui quittent de cette manière doivent signer la feuille de déplacement en quittant et en rentrant dans l'école.

École en santé

Sucreries et collations

L'École canadienne-française Pavillon Gustave-Dubois encourage fortement les bonnes habitudes de vie, spécialement chez nos plus jeunes. Notre service de cafétéria offre un menu bien équilibré et la saine alimentation fait partie de notre curriculum des cours de bien-être et d'éducation physique. C'est en grande partie pour cette raison que nous avons mis en place une politique de collation santé.

Les aliments suivants ne sont pas permis à l'école : **boissons gazeuses, boissons énergisantes, friandises, boîte de beignes et toutes autres formes de sucreries.**

Exceptions

- Tous les aliments vendus dans nos machines distributrices et lors de nos levées de fonds.
- Tous les aliments distribués lors des événements comme l'Halloween, les danses et les événements organisés par le Collectif,
- Pour l'anniversaires de votre enfant, veuillez contacter votre enseignant titulaire pour savoir si vous pouvez envoyer des friandises à partager à la classe.

École en santé (suite)

Cours d'éducation physique

Le cours d'éducation physique est une partie importante du programme scolaire et contribue à la santé, au bien-être et au développement de bonnes habitudes de vie. Une absence ou une exemption est justifiée lorsqu'un élève est incapable de participer en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une condition médicale. Dans ce cas, les parents sont invités à communiquer avec l'école afin de prévoir les adaptations nécessaires. Le manque de motivation, l'oubli des vêtements ou la fatigue ne constituent pas des raisons suffisantes pour manquer le cours.

Nous comptons donc sur la collaboration des parents pour encourager leur enfant à participer activement et de façon sécuritaire.

Sécurité et transport sur l'autobus

Comportement sur l'autobus

Veillez faire des rappels à vos enfants de l'importance de respecter les consignes données par le conducteur sur l'autobus. La priorité du chauffeur est de conduire de façon sécuritaire et sa concentration doit rester sur la route. Vos conversations avec votre enfant et votre appui contribuent à des changements positifs. La compagnie de transport Hertz est responsable de la gestion de comportement sur l'autobus. Ne pas suivre les consignes données peut mener à une suspension des services pour l'enfant.

Changement de routine

Si votre enfant a un changement d'horaire pour la journée, il faut prévenir directement le transporteur et informer l'école avant 14h30 en téléphonant ou en envoyant un courriel à ecf.pgd@cefsk.ca

Pour plus d'information, veuillez vous référer au carnet de transport du CÉF se trouvant **ici**

Sécurité et transport sur l'autobus (suite)

Les arrêts

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne peuvent pas prendre un autre autobus que celui dans lequel il est inscrit. Par contre, les élèves peuvent être débarqués à un autre arrêt dans le même bus si vous communiquez avec le chauffeur. Notre attente est que les parents viennent chercher leurs enfants pour faciliter les visites entre amis après l'école.

Absence non motivée et transport par autobus

Si un élève s'absente de l'école durant la journée et que son absence n'est pas motivée par un parent, il ne peut pas prendre le bus en fin de journée pour rentrer à la maison.

En cas d'intempéries:

Il arrive que le transport scolaire doive être annulé lors de conditions climatiques exceptionnelles. Lorsque le transport est annulé le matin, il est également annulé pour l'après-midi. L'école demeure ouverte et le personnel sera présent. Lorsque moins de la moitié des élèves est présente, une offre pédagogique alternative sera utilisée par nos enseignants pour ne pas nuire à la progression des élèves absents. Dans le cas où le transport est annulé, les familles sont prévenues directement par la compagnie de transport (Hertz) et l'information paraît aussi sur la page Facebook de l'école.

Récréations

Fonctionnement

Les récréations et le dîner sont surveillés par des membres du personnel. Lors d'incidents, les élèves doivent tout de suite en parler avec une des personnes à l'extérieur afin que la situation soit résolue de façon sécuritaire et efficace. Les titulaires sont ensuite prévenus par la personne qui a géré la situation (blessure, conflit, etc.). La direction est également prévenue lors d'incidents répétitifs ou jugés importants. Les élèves de l'intermédiaire doivent sortir à l'extérieur si le temps le permet.

Récréation du matin (6e année seulement)

9h30 à 9h45

Récréation du midi et dîner

12h09 à 12h29 Heure du diner pour l'intermédiaire et le secondaire

12h29 à 12h54 récréation extérieure intermédiaire et fin du diner pour le secondaire

Récréation de l'après-midi

13h57 à 14h12

Bibliothèque

Fonctionnement

Chacun des élèves de l'école a la chance d'aller explorer la bibliothèque de l'école au moins une fois par semaine avec son groupe classe et chacun des élèves peut sortir jusqu'à 3 livres en son nom. Afin de choisir de nouveaux livres, les élèves doivent remettre les livres précédents, ils le font habituellement lors de leur visite hebdomadaire.

Un courriel est envoyé aux parents après qu'un livre n'est pas retourné après 6 semaines.

Une facture peut être envoyée aux parents pour les livres perdus ou trop endommagés et qui doivent être élagués.

Élèves de 10e à 12e année

Il est maintenant possible de louer un ordinateur portable pour nos élèves à cours crédités. Il faut signer un contrat de location engageant la famille à couvrir des frais de remplacement en cas de perte ou de bris.

Sorties éducatives

Nos élèves ont la chance de faire des sorties éducatives avec leur groupe classe. Afin de répondre aux politiques du CÉF et d'assurer que nos élèves sont en sécurité, il faut rencontrer certains ratios. Il va donc sans dire que votre collaboration est très importante et appréciée

Lors de nos sorties scolaires, nous devons répondre à ce ratio : 1 adulte pour 10 élèves

Si vous désirez être chaperon de la classe de votre enfant, vous devez absolument remettre une copie de votre casier judiciaire (secteur vulnérable) à l'école avant la sortie. Une lettre d'intention pour la police est disponible sur demande, cela évitera les coûts de demande du document. Un fois donnée à l'école, ce document est accepté pour les prochains 12 mois.

Les chaperons ont la responsabilité d'accompagner un groupe de 5 à 10 élèves (selon les ratios), d'être vus, entendus et disponibles pour son groupe d'élèves, tout en respectant les consignes de l'enseignant(e) en charge de l'activité.

Il est malheureusement possible qu'une sortie planifiée soit remise ou annulée si le nombre d'accompagnateurs pour assurer la sécurité des élèves n'est pas suffisant.

Devoirs

Ces attentes sont basées sur les recherches qui démontrent les facteurs qui ont le plus d'impacts sur la réussite des élèves. La réussite en lecture est l'un des plus grands facteurs pour contrer le décrochage scolaire et assurer la réussite scolaire. Lire ou se faire lire à tous les jours peut grandement aider à devenir un bon lecteur.

6e à la 9e année : Les devoirs et l'étude ne devraient pas excéder 40 minutes par jour. Voici le genre de travaux attendu à ces niveaux :

- Réviser les notes prises en classe ce jour-là. (Les études démontrent que 70% de la matière apprise en classe est oubliée à l'intérieur de 3 jours si elle n'est pas révisée.)
- Étudier pour des quiz/examens.
- Faire des exercices
- Terminer des travaux non complétés en salle de classe
- Organiser ses notes et/ou cartables.
- Lecture

10e à la 12e année : Les travaux scolaires à la maison devraient être d'une durée d'environ 60-90 minutes par jour selon l'efficacité et la compréhension de chaque élève. On encourage l'élève à utiliser un agenda pour noter ses travaux. Si votre enfant mentionne ne pas avoir de travaux à compléter à la maison, n'hésitez pas à contacter ses enseignants.

Bulletins

Bulletins : 6e, 7e et 8e année

L'année est divisée en 3 étapes, les trois bulletins sortent en novembre, en mars et en juin. Pour les niveaux de la maternelle à la 8e année, l'échelle de rendement comporte 4 échelons :

- 4: Surpasse les attentes fixées par l'enseignant
- 3: Atteint les attentes fixées par l'enseignant de manière autonome
- 2: Atteint les attentes avec l'appui de l'enseignant
- 1: Se rapproche des attentes avec l'aide de l'enseignant

Il est important de préciser que cette échelle n'est pas l'équivalent d'un système de notes A, B, C, D ou de pourcentages. Par exemple, un niveau 3 ne signifie pas 80 % ou 90 %, et un niveau 4 ne signifie pas 100 %. Ainsi, un élève qui obtient un 3 démontre une réussite pleine des apprentissages attendus. Le 4 n'est pas « la meilleure note » au sens traditionnel, mais indique une démonstration qui dépasse les attentes.

Ce système de notation a pour but de réduire l'anxiété de performance chez les élèves. Le faire correspondre à un autre système pour le rationaliser contrevient à son objectif de bien-être chez l'élève.

Bulletins

Bulletins : 9e à la 12 année

L'année est divisée en deux semestres. Le premier semestre débute en septembre et termine en janvier et le second débute en janvier et termine en juin. Au secondaire, quatre bulletins sortent en novembre, en janvier, en avril et en juin. Les résultats des évaluations sont communiqués en pourcentage.

Pour la 9e année, les cours sont offerts de manière annuelle, alors qu'ils sont offerts de manière semestrielle pour les cours de la 10e à la 12e année. Il n'y a pas de crédits associés aux cours offerts en 9e année dans le cadre de la graduation des élèves. Tous les cours de la 10e à la 12e année contribuent à 1 crédit.

Afin d'obtenir son diplôme d'étude fransaskois, un élève doit accumuler un minimum de 24 crédits répartis entre la 10e et la 12e année. 21 des 24 crédits doivent obligatoirement être suivis en français, incluant 5 crédits spécifiques au cours de Français fransaskois.

À partir de la 11e année, l'École canadienne-française Pavillon Gustave-Dubois offre les cours de placement avancé (advanced placement) pour enrichir le portfolio de nos élèves.

Année scolaire 2026-2027

Code de vie
*École canadienne-
française Pavillon
Gustave-Dubois*



Objectifs du code de vie

Nos élèves passent près de 7 heures par jour à l'école. Nous aspirons tous à ce que notre école soit un milieu de vie agréable, où chacun est accepté et en sécurité. Toutes les formes de violence et d'intimidation sont inacceptables. Le code de vie qui suit est donc un référentiel éducatif dont les objectifs sont de :

- Faciliter la compréhension du vivre ensemble ;
- Créer un climat sain et sécuritaire ;
- Favoriser la communication et la collaboration entre les intervenants de l'école et les parents ;
- Promouvoir le respect, l'engagement et le sens des responsabilités.

Droits et responsabilités de l'élève

DROITS

J'ai le droit à une éducation de qualité me permettant d'atteindre mon plein potentiel.

J'ai le droit de poursuivre mon éducation en français et de pratiquer ma langue partout à l'école.

J'ai le droit à une école sécuritaire et accueillante.

J'ai le droit à mes différences et d'être traité avec respect par le personnel et par mes pairs.

J'ai le droit au respect de ma vie privée et de mon espace personnel.

RESPONSABILITÉS

J'ai la responsabilité d'écouter, d'apprendre et de faire mes travaux scolaires.

J'ai la responsabilité de communiquer en français et d'améliorer la qualité de ma langue.

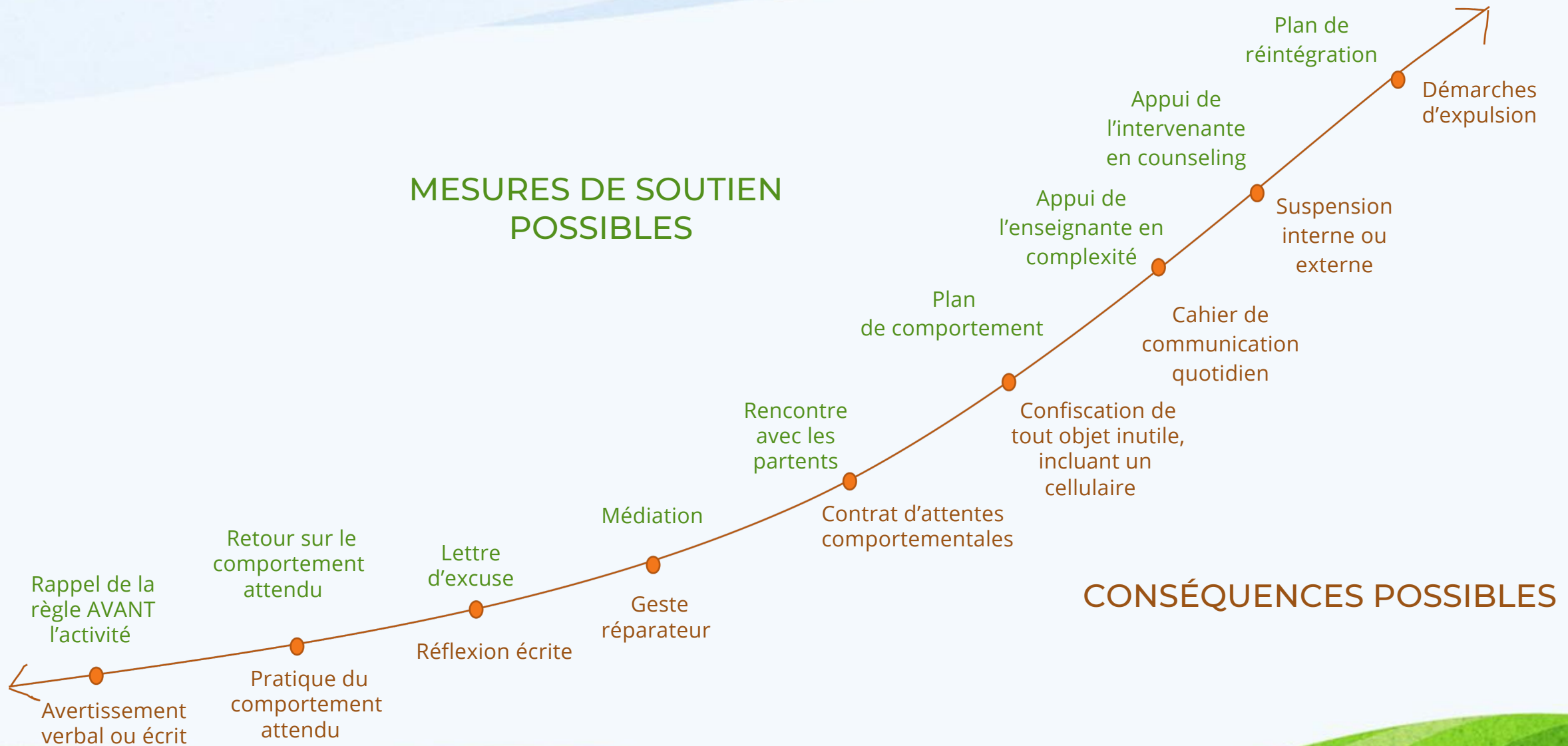
J'ai la responsabilité de contribuer à la sécurité et au bien-être des autres.

J'ai la responsabilité de respecter les différences d'autrui par mon comportement et par mon langage.

J'ai la responsabilité de respecter la propriété et la vie privée des autres.

Mesures de soutien et conséquences possibles

MESURES DE SOUTIEN POSSIBLES



Assiduité, absences et retards

Assiduité

L'élève a la responsabilité de se rendre à l'heure aux cours inscrits à son horaire. À la cloche, les enseignants prennent les présences, un élève en retard pourrait être envoyé au secrétariat pour mentionner sa présence et éviter un appel à la maison. Des retards continuels ou disruptifs entraîneront des conséquences.

Absences

Les parents ont la responsabilité d'avertir l'école de l'absence prévue de leur enfant avant que cette absence ne se produise. Toute absence devra être motivée la journée même de l'absence. Le secrétariat compile toutes les absences et elles sont rapportées sur les bulletins. Un élève qui quitte l'école avant la fin des cours pour un rendez-vous ou autre raison doit informer le secrétariat avant de partir et doit signer le registre de présence avant son départ.

Rattrapage

En cas d'absence (motivée ou non), l'élève doit s'informer des travaux et des évaluations manqués et il lui revient de prendre les moyens nécessaires pour les compléter dans les délais prévus par les enseignants et les enseignantes. Dans le cas où l'élève ne respecte pas les délais, il a la responsabilité de rencontrer son enseignant ou son enseignante pour partager son plan de remise des travaux. Le respect des délais inclut toutes évaluations sommatives.

Évaluations sommatives

Remise des travaux

L'attente est que les travaux soient remis le jour de la date limite avant minuit. L'élève qui n'a pas remis un travail en temps devra l'effectuer. Il sera invité à le compléter sous supervision sur l'heure du dîner ou à trouver une solution avec son enseignant. C'est la responsabilité de l'élève de se rappeler qu'il ou elle a des travaux non-remis, toutefois, les parents seront avisés des retards ou travaux non remis par courriel par l'enseignant. Un travail ne peut être évalué, donc la mention "non évalué" sera mis en place jusqu'à la remise du travail. Si le travail n'a jamais été remis avant la fin du cours, la note deviendra 0% et affectera la moyenne de l'élève. Aucun travaux ne sont acceptés 48h avant la parution du bulletin final.

Absences lors des évaluations

L'attente est que les élèves soient présents lors d'évaluations en classe telles que des quiz, des dictées, des examens écrits et des présentations orales. Si un élève manque une évaluation en classe, une note du parent sera requise pour justifier l'absence avant que l'élève puisse faire l'évaluation. C'est la responsabilité de l'élève de se rappeler qu'il ou elle a manqué une évaluation en classe.

La sécurité des élèves

Parents dans l'école

À l'intérieur des heures de classe, les parents qui viennent chercher leur enfant doivent attendre leur enfant à la réception de l'école. En fin de journée, les parents doivent venir chercher leurs enfants à l'entrée principale. Les parents ne peuvent pas se promener dans l'école sans badge d'invité ou la présence d'un membre du personnel.

Déposer et ramasser son enfant

Votre enfant doit être déposé et ramassé à la porte principale de l'école. Pour le niveau intermédiaire, notre attente est que le parent entre dans l'école attendre son enfant. En aucun cas les portes qui donnent sur la rue Woodward ne peuvent être utilisées pour ramasser ou déposer un enfant.

Market Mall

Seulement les élèves de la 9e à la 12e année sont autorisés à quitter le terrain de l'école sur l'heure du midi. Tous les élèves qui quittent de cette manière doivent signer la feuille de déplacement en quittant et en rentrant dans l'école.

École en santé

Sucreries et collations

L'École canadienne-française Pavillon Gustave-Dubois encourage fortement les bonnes habitudes de vie, spécialement chez nos plus jeunes. Notre service de cafétéria offre un menu bien équilibré et la saine alimentation fait partie de notre curriculum des cours de bien-être et d'éducation physique. C'est en grande partie pour cette raison que nous avons mis en place une politique de collation santé.

Les aliments suivants ne sont pas permis à l'école : **boissons gazeuses, boissons énergisantes, friandises, sacs de popcorn, boîte de beignes et toutes autres formes de sucreries.**

Exceptions

Tous les aliments vendus dans nos machines distributrices et lors de nos levées de fonds. Évidemment, lors des événements comme l'Halloween, les danses et événements organisés par le Collectif, les bonbons seront permis. Pour l'anniversaire de votre enfant, veuillez contacter votre enseignant titulaire pour savoir si vous pouvez envoyer des friandises à partager à la classe.

Le respect

Valeur	Comportement(s) attendu(s)	Raison(s) d'être
Respect	❖ Je porte des vêtements appropriés aux activités et à la saison ; ❖ J'apporte en classe uniquement le matériel nécessaire à mon travail scolaire ❖ J'apporte des aliments et des collations qui sont sains pour ma santé; ❖ Je garde en bon état les lieux et le matériel qui sont à l'école (chaises, tables, murs, livres, ordinateurs...).	❖ Se respecter soi-même ; ❖ Être capable de bien suivre les cours et être plus attentif lorsque l'enseignant donne des explications ; ❖ Pour me maintenir en bonne santé et pour favoriser ma concentration; ❖ Pour développer mon sens des responsabilités.

Valeur	Comportement(s) attendu(s)	Raison(s) d'être
Respect	❖ J'écoute ce que l'adulte demande et j'agis en conséquence. Si je ne suis pas d'accord, je discute calmement avec lui; - Je suis poli : je suis respectueux envers ❖ toutes les personnes en gestes et en paroles ; - Je règle mes conflits sans utiliser la ❖ violence physique et / ou verbale et j'utilise les stratégies apprises en résolution de conflits ; - Je garde mon environnement propre en ❖ tout temps et en tout lieu (toilettes, corridors, salles de classe, cours d'école, etc.)	❖ Se sentir bien, en confiance et en sécurité ; ❖ Favoriser les relations harmonieuses; ❖ Pour assurer le bien-être de tous en vivant dans un milieu propre et agréable.

L'engagement

Valeur	Comportement(s) attendu(s)	Raison(s) d'être
Engagement	❖ Je me rends à l'endroit et à l'heure prévus pour les activités ; ❖ En tout temps, j'ai le matériel requis; Je ❖ prends l'initiative de me mettre à la tâche; ❖ Je m'implique dans la tâche	❖ Pour obtenir un sentiment de compétence; ❖ Pour développer le sentiment que je fais partie de mon groupe et que je suis responsable de mon apprentissage ❖ Pour réussir au plan académique et social

La responsabilité

Valeur	Comportement(s) attendu(s)	Raison(s) d'être
Responsabilité	❖ Je me rends à l'endroit et à l'heure prévus pour les activités ; ❖ Je circule calmement en tout temps ; ❖ Je transmets sans délai les messages entre l'école et la maison ; ❖ Je respecte la politique des téléphones intelligents	❖ Pour faciliter mes apprentissages et pour assurer ma réussite ; ❖ Me préparer au travail scolaire qui suivra ; ❖ Favoriser ma sécurité et celle des autres.

Construisons notre école ensemble!

